

## NOTE D'INFORMATION TECHNIQUE

### Référentiels techniques applicables aux cloisons amovibles et démontables

Les ouvrages de cloisons amovibles et démontables opaques, partiellement vitrées ou totalement vitrées, sont dans le domaine du DTU 35.1 complété par la fiche technique SNFA n°42.

Le DTU 39 ne s'applique pas aux cloisons amovibles et démontables.

→ Extrait du domaine d'application du NF DTU 39 **Partie 1-1 Cahier des clauses techniques:**

#### **« 1 Domaine d'application**

*Toutefois le présent document ne s'applique pas :*

- *Aux cloisons amovibles et démontables visées par la NF P 24-802 (DTU 35.1) » ;*

Le DTU 35.1 renvoie au DTU 39 pour la seule détermination des épaisseurs de vitrage.

→ Extrait du NF DTU 35.1:

#### **« 6.9 Epaisseur des vitrages**

*Pour calculer l'épaisseur des vitrages on utilise les formules de dimensionnement de la norme NF P 78-201 (référence DTU 39). La pression à utiliser pour ce calcul de l'épaisseur des vitrages est de 600 Pa. »*